

Communiqué

Conflit dans la pénitentiaire, il est urgent de trouver des solutions de progrès

L'Union Fédérale des Syndicats de l'État CGT (UFSE- CGT) et la CGT Pénitentiaire apportent leur total soutien aux personnels pénitentiaires en action devant les portes de leurs établissements.

Si ce conflit prend sa source dans l'agression terrible subie par un surveillant de la prison de Vendin le Vieil (Pas de Calais), jeudi soir dernier, il est cependant caractéristique d'une dégradation continue des conditions de travail des personnels pénitentiaires dans leur ensemble.

La Ministre de la Justice tente de résumer cette agression par le fait que l'évènement aurait eu lieu dans un établissement particulier, une maison centrale qui accueille des très longues peines et, l'agression commise, par un détenu tout aussi particulier en lien avec Al-Qaïda.

Les quelques 6200 personnels en action hier, mouvement reconduit ce jour, devant 141 établissements, montrent que la question est prégnante, bien au-delà de l'évènement conjoncturel.

Avec 69 774 détenus dans les prisons françaises au 1^{er} décembre 2017 pour 59 165 places (1547 détenus dorment à même le sol), les détentions sont devenues des poudrières générant des conditions de vie insupportables et indignes, elles-mêmes terreau des 4500 agressions annuelles commises sur les agents. Le malaise est profond, durable et endémique. Parallèlement au nombre croissant de détenus, nous assistons à une baisse nette du nombre de détenus écroués bénéficiant d'un aménagement de peine.

Cette hausse du nombre de détenus est constatée par différents rapports et organisations. La justice se durcit nettement, les détenus en détention provisoire, non jugés, sont 29 % de l'effectif total et la durée des peines privatives de liberté augmente significativement... Sans compter que 30 % des détenus présentent des troubles psychiatriques.

Une nouvelle fois, le gouvernement ne peut sortir de ce conflit par la seule exfiltration du chef d'établissement de Vendin le Vieil et « trois euros six sous » pour solde de tout compte.

En toute hâte, le Président de la République a annoncé « un vaste plan pour les prisons » qui sera présenté fin février, s'ajoutant à une loi de programmation pour la justice qui devrait être débattue à l'assemblée nationale au printemps.

Pour l'UFSE-CGT et la CGT Pénitentiaire, il est temps de sortir des vieilles recettes qui génèrent les mêmes conséquences : le gouvernement doit répondre aux revendications légitimes en lien avec les conditions de travail, que ce soit notamment sur l'emploi, les missions de service public ou la gestion des détenus radicalisés, au cœur de ce conflit social.

Mais, ce gouvernement ne fera pas l'économie d'un débat de société, qui doit être initié dans les plus brefs délais, visant à placer au centre d'une politique pénale les aménagements de peine et les peines alternatives à l'incarcération.

Porteuse de nombreuses propositions, la CGT entend bien les faire connaître et valoir à tous les niveaux afin que des solutions pérennes de progrès soient enfin dégagées pour l'ensemble des parties et, plus largement, pour la société.

Montreuil, le 16 janvier 2017